

REGLEMENT INTERIEUR N.S.A

1 -ADMINISTRATION

L'association Natation Sud Ardèche(N.S.A), régie par la loi de 1901, est règlementée par ses statuts déposés en préfecture. L'adresse de son siège social se situe: 530 route de la piscine, quartier La Raze – 07230 LABLACHÈRE

Mail : clubnsa@orange.fr

Site internet : www.natationsudardeche.com

Président de l'association : LANDAS Emmanuel Entraîneur: Delphine GOMEZ-ABASCAL

2 -DEROULEMENT DES COURS

- *Aucun adhérent ne sera autorisé à nager si son dossier n'est pas complet (règlement intérieur signé, formulaire de licence avec l'attestation sur l'honneur de réponses au questionnaire de santé, fiche d'inscription, paiement de sa cotisation).*
- *Un essai, par activité, est autorisé avant l'inscription définitive au plus tard le 01/10/2022, passé cette date, toute demande de remboursement sera refusée, même partielle;*
- *La saison débute le 18 septembre 2023 et se termine le 29 Juin 2024;*
- *Il n'y a pas de cours les jours fériés (la piscine est fermée) ;une semaine de fermeture technique entrainera également l'arrêt des cours durant cette période ;*
- *L'adhérent s'engage à respecter les personnes, le matériel et le fonctionnement des cours;*
- *Le pratiquant se présente 10 minutes avant le cours (change, préparation du bassin, etc...);*
- *Le pratiquant utilise uniquement les vestiaires collectifs (à l'entrée de chaque porte sera affichée l'heure et le nom du groupe par vestiaires pour une meilleure organisation)*
- ***Les parents des mineurs sont responsables de leurs enfants jusqu'à l'arrivée aux bassins en présence de l'encadrant.** La responsabilité du club n'est pas engagée sur le parking, à l'accueil, dans les vestiaires et les sanitaires, en dehors des heures d'entraînement. Les enfants n'ont pas la possibilité de quitter le groupe sans autorisation parentale avant la fin de l'activité. Les parents doivent s'assurer que le créneau ait bien lieu sur internet ou à l'accueil (intempéries, problèmes techniques ou autres).*
- *Matériel demandé lors des cours: maillot de bain (bermuda non accepté), lunettes de natation, serviette; pour les cheveux longs, le bonnet sera alors de rigueur ou bien une coiffure cheveux accrochés sera demandée.*
- *L'accès aux groupes compétitions implique des obligations. Elles seront présentées lors d'une réunion avant le début de la saison. L'acceptation au sein des groupes compétition sera alors soumise à la validation des entraîneurs.*
- *Pour les groupes Compétition : Tenue du club obligatoire lors des compétitions (Tee-shirt et bonnet fournis par le club);*
- *En cas de questions ou de problèmes concernant les entraînements, les compétitions ou le fonctionnement du club, l'interlocuteur est en priorité l'entraîneur. Si toute fois, vous n'avez pas obtenu de réponse satisfaisante, vous pouvez vous adresser directement au président.*

3 -SECURITE

L'association décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol des effets personnels dans les vestiaires, au bord des bassins et lors des compétitions;

- *Pour la sécurité et le confort de chacun, il est demandé aux adhérents de ne pas venir aux cours adultes accompagnés de leurs enfants;*
- *Les membres du bureau et les entraîneurs sont habilités à faire respecter le règlement intérieur;*
- *Le club N.S.A est affilié à la Fédération Française de Natation et licencie tous ses adhérents afin qu'ils soient couverts en cas de dommages corporels dans la pratique de leur activité, cependant vous pouvez souscrire une assurance complémentaire sur le formulaire de demande de licence.*



4 -AUTORISATION (A découper, compléter, signer et donner avec le dossier d'inscription)

Je soussigné (Nom, prénom et qualité si représentant légal).....

Représentant légal de (nom et prénom de l'enfant).....

- Autorise les entraîneurs à prendre toutes dispositions pour répondre à une urgence nécessitant une prise en charge médicale ou une intervention chirurgicale.*
- Autorise le club Natation Sud Ardèche à utiliser les images liées à la pratique à des fins de promotion et de communication (presse, plaquette, journal du club, site internet, Facebook et Instagram).*
- Autorise que mon enfant soit transporté dans un véhicule personnel dans le cadre de l'activité (si adhérent mineur).*
- Certifie avoir pris connaissance des conditions de participation et du fonctionnement de l'association et m'engage à respecter son règlement intérieur. Le non-respect de ces conditions pourrait entraîner des sanctions allant de l'avertissement à l'exclusion sans remboursement.*

Fait à :

Le.....

Signature (Adhérent ou responsable légal) :